



**LVBSH**  
Ligue de volley-ball St-Henri

### Règlements

Les règlements en vigueur sont ceux de la Fédération International de Volleyball sauf les modifications incluses ci-après.

Pour obtenir la liste complète : [Règlement FIVB](#)

- Il est interdit d'apporter des boissons alcoolisées sur le site.
- Un minimum de 2 filles est nécessaire pour débiter la partie sans quoi l'équipe perd la partie automatiquement.
- L'annulation en cas de pluie sera décidée à compter de 17h30. Les capitaines sont les seuls à devoir communiquer avec le responsable.
- En cas d'annulation, les parties seront remises le mardi de la semaine suivante
- En cas d'erreur des résultats, les capitaines sont priés d'en faire part avant la prochaine parution des résultats sinon ils ne pourront être corrigés.

### Règlements de jeu

- 1 Le contact avec le filet n'est pas toléré.
- 2 Le tip dirigé du bout des doigts ainsi que le bloc dirigé sont interdits mis à part les filles.
- 3 Le ballon être envoyé en touche à l'équipe adverse à conditions que ce soit à l'extérieur du 3 mètres.  
Les parties seront de 21 points pointage et maximum de 23
- 4 En cas d'égalité au pointage lors du motion / démotion les victoires totales compterons, s'il ya toujours égalité le ratio totale de l'équipe servira à déterminer le classement.
- 5 Les gars peuvent bloquer les gars seulement au filet.
- 6 Les gars doivent attaquer du 3 mètres et aucun contact n'est permis en dessus du filet lorsqu'il est dans le 3 mètres.
- 7 Afin d'être éligible en série un joueur doit avoir joué un minimum de 8 sets.
- 8 Lorsque des remplaçants de la ligue sont utilisés un maximum de 1 joueur masculin de catégorie supérieur peut être utilisé.  
cette règle ne s'applique pas aux filles.